GOUVERNANCE · L'ORDRE DU JOUR

Préparer l'ordre du jour

Le spirituel avant l'administratif — puis un point suivi de la demande d'un membre jusqu'à la décision.

"Les projets de l'homme diligent ne mènent qu'à l'abondance, mais celui qui agit avec précipitation n'arrive qu'à la disette." — **Proverbes 21.5**

Remise par le pasteur ou le premier ancien · à préparer avec le Constructeur d'ODJ, quelques jours avant le conseil.

1 L'esprit · le spirituel avant l'administratif

L'ordre du jour n'est pas le planning d'une entreprise : l'ordre des points dit ce qui compte le plus — la Parole, la prière, les âmes en tête, jamais les finances en haut et la mission en bas. Avant de trier, le président prie : on cherche la volonté de Dieu (Matthieu 6.33), on n'expédie pas des affaires.

2 D'où viennent les points, et qui les filtre

- Les demandes montent de partout — un membre, un département, le trésorier, une commission — mais aucune n'atterrit d'elle-même : le pasteur (ou le président), le premier ancien et le secrétaire les reçoivent et les trient.
- Ce n'est pas une boîte où tout tombe, c'est un tri. Un point écarté ne s'enterre jamais en silence : on l'explique au proposant, puis on le redirige (commission, assemblée) ou on le reporte.

3 Le filtre, question par question

- AUTORITÉ — est-ce au comité d'en DÉCIDER, ou seulement de le PRÉPARER pour l'assemblée ? → Réparer la sono, déjà budgétée : le comité décide. → Vendre un terrain, radier un membre, élire un officier, voter le budget annuel : le comité ne fait que recommander — l'assemblée tranche. Où passe exactement la ligne : à vérifier dans ton Manuel et auprès de ta fédération.
- MATURITÉ — le point est-il prêt ce soir ? → Un devis chiffré, un projet écrit : prêt. → « On devrait faire quelque chose pour les jeunes » : pas mûr — à instruire en commission, pas à décider ce soir.
- DÉCIDABILITÉ — peut-on l'écrire en une question qui appelle un résultat ? → « Approuver 200 € pour la sortie du 12 mai » : décidable. → « Parler de la jeunesse » : non — c'est un thème, pas une décision.

4 Coder le point · le langage de ton Constructeur d'ODJ

- Le code annonce ce qu'on attend : I Informer (sans décision) · C Consulter · P Problématiser (poser, sans trancher) · D Décider · DS Discerner (chercher la volonté de Dieu, ex. un appel) · A Arbitrer · S Suivre.
- Le résultat suit le code : on ne vote pas un I. D se décide par CONSENTEMENT (absence d'objection valide, GC Rules of Order) ou, à défaut, par vote à la MAJORITÉ SIMPLE ; DS par discernement ; A au jugement majoritaire.

5 Écrire la ligne · de la demande floue à la ligne qui gouverne

✓ **LIGNE QUI GOUVERNE**

- « D — approuver la sortie jeunesse du 12 mai, 200 € déjà budgétés, par consentement, prés. : Sœur Awa, 10 min »

✗ **LIGNE FLOUE**

- « La sortie des jeunes »
- « Point jeunesse »
- « Divers : voir avec Awa »

- Cinq choses dans une bonne ligne : le code, la question précise, le chiffre ou l'enjeu, le mode de décision, qui présente — et un temps. On la lit, on sait quoi faire.

6 Voter ne veut pas dire approuver

- Voter, c'est TRANCHER, pas féliciter : un vote peut rejeter, un point peut être adopté sans enthousiasme ou repoussé bien qu'on l'aime. « Mis au vote » n'annonce pas un « oui ».
- Le consentement n'est pas l'unanimité joyeuse : c'est l'ABSENCE D'OBJECTION valide. Le silence informé vaut accord ; une objection sérieuse suspend la décision et oblige à retravailler le point — elle ne se balaie pas d'une majorité.

7 Un point, de la demande à la décision · l'exemple complet

✦ Sœur Awa (responsable jeunesse) demande « parler de la sortie des jeunes ». ① Réception — le secrétaire transmet au pasteur et au premier ancien. ② Filtre — Autorité : dépense déjà budgétée, du ressort du comité. Maturité : projet et devis prêts. Décidabilité : oui. ③ Codage — D, mode consentement, 10 min, présenté par Sœur Awa. ④ À l'ODJ — on n'écrit pas « la sortie des jeunes », mais « D — approuver la sortie jeunesse du 12 mai, 200 € déjà budgétés, par consentement ». ⑤ En séance — brève présentation, questions, proposition appuyée, aucune objection → adopté, noté au PV avec responsable et date.

8 Le modèle d'un ordre du jour qui gouverne

- 90 min : 1. Dévotion 10 · 2. PV 5 · 3. Suivi (S) 10 · 4. Décisions (D/DS) 30 · 5. À préparer pour l'assemblée 15 · 6. Informations groupées (I) 10 · 7. Divers 5 · 8. Prière 5. Les sujets difficiles tôt ; l'ODJ et les pièces envoyés 48 h avant.

§ Fondements · à vérifier à la source

Ne me crois pas sur parole — va voir. Tes pages : Constructeur d'ODJ (codes et modes) · « Voter en conseil » (consentement et vote) · « Gouverner le conseil ». Manuel d'Église (éd. 2025) : le conseil d'Église ; l'assemblée ; « Nominating Committee » (p. 120-123) ; « Objections to the Report » (p. 123). GC Rules of Order (2015), « Voting ». Bible (Segond 1910) : Éphésiens 1.22 ; Matthieu 6.33 ; Proverbes 21.5 ; Actes 6.1-7.

Aide pastorale non officielle, sans valeur juridique. Le partage d'autorité et les procédures relèvent du Manuel d'Église et de ta fédération ; il fait foi.

Sources : Manuel d'Église (Conférence Générale, éd. 2025) ; GC Rules of Order (2015) ; outils EPMS. Rédaction originale ; références bibliques Louis Segond 1910.